



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**

**Désignation des représentants de l'UT3
dans les conseils des écoles doctorales
MITT, MEGeP et SYSTEMES**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 4 juillet 2024
Délibération 2024/07/CR-047**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment les articles 41 et 42 ;

Vu l'arrêté du 25-05-20216 relatif à la formation doctorale ; notamment son article 12 ;

Considérant les candidatures suivantes :

- Pierre Petit pour l'école doctorale MITT ;
- Matthieu Arlat pour l'école doctorale MEGeP ;
- Nicolas Destainville pour l'école doctorale SYSTEMES.

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent les candidatures proposées en séance afin de siéger dans les conseils des écoles doctorales MITT, MEGeP et SYSTEMES en qualité de représentants de l'UT3.

Toulouse, le 4 juillet 2024

La Présidente,



Odile Rauzy

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0